

Les non-linguistes font-ils de la linguistique ? Une approche anti-éliminativiste des théories folk

Marie-Anne Paveau

Université de Paris 13, EA 452 Genel

Ah, mais arrête de m'appeler madame, ça m'énerve ! Ah, y dit pas les mots qui m'sonnent, y dit qu'les mots qui m'énervent (une brocanteuse parisienne, septembre 2008, 20^e arrondissement).

Le préjugé populaire finira par l'emporter sur l'incrédulité scientifique, et l'observation des bonnes femmes aura raison sur les théories savantes. Quand il s'agit d'observations naïves, la science, trop outrecuidante de sa nature, est toujours en arrière du bon sens public (Raspail, *Histoire de la santé et de la maladie*).

Introduction ⁽¹⁾

La linguistique populaire ou folk linguistique (désignation francisée que j'ai finalement adoptée pour régler la question de la polysémie de *populaire* et des malentendus qui s'y sont curieusement attachés) ⁽²⁾, semble désormais assez bien décrite et définie, en particulier dans le cadre de ce numéro, et des travaux réalisés sur la question à l'étranger puis en France depuis une quinzaine d'années ⁽³⁾. L'existence d'un ensemble de pratiques linguistiques désignables comme « *folk* » (ou, d'ailleurs, par tout autre adjectif stabilisé dans le domaine comme *profane*, *spontané*, *sauvage*, *naïf*, *laien* ou *lay*) ne fait guère de doute et un champ d'investigation particulièrement riche s'est ouvert pour les linguistes que préoccupent les productions imaginaires et représentationnelles des locuteurs quels qu'ils soient.

Ces pratiques, dont j'avais proposé dans Paveau 2000 une typologie tripartite à la suite de Brekle 1989 (1. descriptions, 2. prescriptions, 3. interventions), commencent à être bien saisies dans la diversité de leurs lieux sociaux de manifestation et la variété de leurs activités avec ou sur la langue : presse, école, forums de l'internet, guides de conversation, conversation quotidienne, etc., comme le montrent bien les articles rassemblés dans le présent numéro. On commence donc à savoir assez bien ce que *font* les non-linguistes (je traduis là le terme de D. Preston, *nonlinguists*), où et quand ils le font ; mais on sait moins bien qui ils *sont* exactement et ce que *vaut* leur théorie folk. Ce sont ces deux points qui retiendront ici mon attention. Je proposerai dans un premier temps et à titre heuristique une typologie des non-linguistes qui doit se présenter selon moi de manière non discrète : être un non-linguiste, ce n'est pas un état permanent, mais une activité praticable à un moment et en une place donnés par les linguistes eux-mêmes ; il y a une *position* de non-linguiste, toujours échangeable contre une autre. Je donnerai quelques exemples d'activités dont l'appartenance à la folk linguistique peut se discuter, exemples qui me serviront à questionner les liens qui peuvent exister entre les « identités » des non-linguistes et la nature de leurs activités. Dans le second temps de mon travail j'aborderai, en poursuivant la réflexion entreprise dans Paveau 2007 et 2008a, la difficile question épistémologique et philosophique de la validité de la folk linguistique, qui rejoint évidemment celle des *folk sciences* en général. Je reviendrai en particulier sur les notions de savoir et de conscience épilinguistique, qui fournissent des arguments pour défendre une position intégrationniste ⁽⁴⁾, c'est-à-dire anti-éliminativiste : les propositions folk ne sont en effet pas forcément des croyances fausses à éliminer de la science mais constituent des savoirs perceptifs, subjectifs et incomplets, à intégrer aux données scientifiques de la linguistique.

1. Qui sont les non-linguistes ?

La question de l'identité ou de l'identification des non-linguistes est sans doute une des plus difficiles dans le domaine de la linguistique folk. Si l'identification professionnelle des linguistes est rendue relativement facile par l'existence de cursus, de diplômes, de spécialités universitaires correspondant en France à des sections du CNU et du CNRS (7^e, 9^e et 34^e pour le CNRS) et d'une littérature disciplinaire relativement bien circonscrite et balisée par des dictionnaires, celle des non-linguistes qui ont des activités linguistiques ne repose sur aucun critère fiable. L'écrivain est-il un linguiste folk ? Et le correcteur typographique des médias écrits et des maisons d'édition ? Et le juriste, qui analyse les mots aussi scrupuleusement qu'un lexicologue professionnel ? Oui, est-on tenté de dire dans l'absolu ; mais la comparaison avec le locuteur ordinaire, « homme de la rue » qui y va de son couplet sur la beauté du lexique ou la dégradation de la langue, espèce fort répandue en France où la langue est l'objet d'une continuelle polémique passionnée ⁽⁵⁾, relativise immédiatement ce jugement : les trois premiers semblent quand même plus « linguistes » que le dernier, qui fait vraiment figure de « linguiste du dimanche » un peu naïf et, pour tout dire, assez inculte. Alors comment identifier cette catégorie de locuteurs qui produisent des énon-

cés métalinguistiques et métadiscursifs à partir de positions subjectives non disciplinaires et non savantes ?

1.1. Des positions discursives

Comme dans beaucoup de domaines du savoir des sciences humaines, la cartésienne pensée binaire (linguistes vs non-linguistes comme catégories discrètes) nous mène droit dans le mur de l'idéalisme et il vaut mieux, à mon sens, adopter une vision scalaire des choses. On doit donc plutôt, même si cette position semble iconoclaste à ceux qui croient à la pureté et à l'objectivité de la science, postuler un continuum entre ceux qui font une linguistique qui en est une et ceux qui en font une qui n'en est pas. Il y aurait deux pôles représentant des extrêmes théoriques : d'un côté le linguiste « savant », « scientifique », qui manierait des savoirs « exacts », et de l'autre le linguiste spontané qui produirait des analyses du type de celle de ma brocanteuse en exergue : « y dit pas les mots qui m'sonnent ».

G. Schmale fait ici même une première proposition. Analysant la linguistique populaire comme lieu de recoupement entre linguistique scientifique, linguistique d'amateurs et didactique/vulgarisation, vision que je partage entièrement, il est amené à proposer une petite typologie des linguistes spontanés concernant l'analyse de la conversation : sur un axe dont les deux extrêmes sont une « absence de connaissances sur la conversation » et des « connaissances parfaites de l'organisation conversationnelle », se trouveraient successivement postés le locuteur ordinaire, l'écrivain, le linguiste « amateur », le linguiste non conversationnaliste et le « conversationnaliste » (Schmale 2008, voir le schéma qu'il propose). Je voudrais faire ici une proposition plus globale, qui ne concernerait pas uniquement la conversation, mais la langue et les productions verbales en français en général, et qui répondrait aux réquisits suivants :

- rendre compte au plus près de la nature de l'activité « non linguistique » en posant non pas des identités socialement fixes (l'écrivain, le journaliste, le typographe) mais des *positions discursives* par définition transitoires et désancrées des identités sociales, professionnelles ou culturelles. Un patron de bar entre en conversation sur les SMS avec ses clients, un ministre des affaires étrangères produit un texte sur la dégradation du français ou, pourquoi pas, un linguiste professionnel produit un discours non linguistique sur la langue, de nature esthétique par exemple (ne pas aimer tel ou tel mot parce qu'il « sonne » mal, qu'il « écorche » les oreilles), en vertu de cette fameuse discordance entre comportement et introspection sur laquelle s'est en partie fondée la sociolinguistique labovienne et qui a été presque définitoire du concept de sécurité vs insécurité linguistique (Labov 2001 [1975]) ;
- poser la question de l'intégration ou non de productions relevant non seulement du métalinguistique mais aussi de l'épilinguistique, c'est-à-dire d'une compétence inconsciente et donc implicite de la langue ; sont concernés tous les types de jeux sur les mots, virelangues, calembours et pataquès volontaires, jeux de prononciation (les chaussettes de l'archiduchesse et la reine Didon qui dina dit-on...), jeux sur les signifiants comme « monsieur et

madame ont un fils... »⁽⁶⁾, histoires drôles à substrat linguistique, imitations d'accents et de manières de parler, etc. J'appelle *ludo-linguistes* les locuteurs qui adoptent cette position à la fois experte et ludique sur la langue. La question est de savoir si ces productions, qui reposent sur une compétence épilinguistique extrêmement sophistiquée, relèvent de l'activité linguistique. Dotées d'une dimension didactique explicite, c'est sans aucun doute le cas. Mais le fait qu'elles se situent à la limite entre activités linguistiques et activités langagières, entre activités *sur* le langage et activités *de* langage, brouille quelque peu la réponse.

1.2. Un essai de typologie

Je propose donc la typologie suivante, élaborée d'après les travaux existants sur la folk linguistique ou les positions normatives, les observations réalisées dans mes précédents travaux, et en particulier d'après le corpus rassemblé pour l'ouvrage *La langue française. Passions et polémiques*. Les positions sont classées par « coefficient » décroissant de détention d'un savoir linguistique, et assorties d'une catégorisation approximative du type de pratiques accomplies selon la trilogie rappelée plus haut :

- Linguistes professionnels, fournissant des descriptions linguistiques.
- Scientifiques non linguistes (« historien-linguiste » comme É. Mension-Rigau dans *Aristocrates et grands bourgeois*, « sociologue-linguiste » comme P. Bourdieu dans *La distinction*), qui proposent des descriptions linguistiques.
- Linguistes amateurs (*laylinguists*, académiciens comme M. Druon, juristes comme G. Cornu auteur d'un manuel de linguistique juridique, voir Cornu 2005 [1990] et *infra* 1.3.1.), fournissant des descriptions et des prescriptions.
- Logophiles, glossomaniaques⁽⁷⁾ et autres « fous du langage » comme J.-P. Brisset ou G. Orwell, qui accomplissent généralement des interventions sur la langue par invention ou déformation.
- Correcteurs-relecteurs-rédacteurs (le légendaire correcteur du *Monde* J.-P. Collignon, ses successeurs produisant un discours sur leur activité « linguistique » sur le blogue « Langue sauce piquante »⁽⁸⁾, les experts d'émissions télévisées comme « Maître » Capelovici et ses successeurs à l'émission *Des chiffres et des lettres* par exemple), qui proposent des descriptions et prescriptions (incluant des corrections).
- Écrivains, essayistes (Proust, J. Paulhan, P. Daninos, P. Jullian, R. Beauvais...), du côté de la description et de la prescription.
- Ludo-linguistes (comiques, imitateurs, auteurs d'histoires drôles, auteurs de jeux sur les mots : T. Le Luron imitant V. Giscard d'Estaing, Sylvie Joly et son personnage de « Bourgeoise », Florence Foresti et celui d'Anne-Sophie de la Coquille, Coluche et son personnage de « beauf »), donnant des descriptions-interprétations linguistiques.
- Locuteurs concernés, militants ou passionnés, juristes dans leurs pratiques des textes et des productions orales, centrés sur la description et l'intervention.
- Locuteurs ordinaires (la brocanteuse de la rue de la Chine, les auteurs in-

connus des courriers des lecteurs et des messages sur les blogues et les forums, les « dominants » cités par J.-C. Passeron *infra*), mêlant sans doute les trois types de pratiques.

Ces positions ne sont évidemment pas discrètes mais poreuses et même traversables, un locuteur pouvant passer d'une position à une autre : c'est bien ce que fait J.R.R. Tolkien, philologue et lexicographe, professeur d'anglais médiéval, qui se fait logophile en inventant des langues imaginaires dont le fameux elfique ; c'est aussi ce que fait Saussure lui-même, premier linguiste professionnel dans la théorie du signe, glossomaniacque tendance ludo-linguiste dans les *Anagrammes*.

La porosité des positions implique également celle des savoirs : les savoirs linguistiques informent ceux des folk linguistes et vice versa. Il n'y a pas en effet selon moi de discrétisation possible des catégories dans ce domaine, les savoirs linguistiques dits « savants » ou « scientifiques » n'étant pas, j'y reviendrai, désabonnés de la conscience épilinguistique des locuteurs.

1.3. Quelques exemples : juristes, écrivains, logophiles, ludo-linguistes et militants

1.3.1. La linguistique juridique

Le manuel de linguistique juridique (ou « jurilinguistique ») de G. Cornu (2005 [1990]) est un exemple intéressant de folk linguistique dans la mesure où l'auteur s'attache méticuleusement à fonder son propos sur la « science du langage » saussurienne, tout en maintenant, à son insu sans doute, des prédiscours profanes qui semblent bien « naïfs » au linguiste professionnel. Il définit par exemple la linguistique juridique comme « l'application particulière au langage du droit de la science fondamentale de la linguistique générale » et précise un peu plus loin que « l'espoir lui est au moins ouvert d'être reconnue comme une linguistique pratique, au même titre que la linguistique appliquée à la poésie » (2005 [1990] : 25). Cette analogie entre droit et poésie est soutenue par une référence à R. Jakobson, dont la méthodologie linguistique pour l'étude de la poésie est directement appliquée au droit. D'où l'équivalence finale : « Ce qui est vrai pour le discours poétique devrait l'être aussi pour le discours juridique » (2005 [1990] : 25). Dont acte, pourrait-on ironiser. Mais cette analogie est intéressante justement parce qu'elle constitue une des modalités les plus répandues de pensée profane ⁽⁹⁾ : on a donc là un exemple de mise en œuvre d'une méthode profane pour l'élaboration d'un corps de savoir profane. Plus loin il définit le vocabulaire juridique comme « le reflet du système juridique » (p. 58), retrouvant par là la conception de la langue comme reflet contre laquelle la linguistique scientifique s'est constituée. Je pourrais multiplier les exemples de cette linguistique spontanée frottée de linguistique savante que G. Cornu met en place pour servir l'usage du langage dans son domaine. L'essentiel me semble être que cette folk linguistique « marche », comme dirait D. Dennett (voir *infra* 2.1.2.), c'est-à-dire qu'elle organise efficacement les usages spécialisés du langage dans le domaine juridique.

1.3.2. Les « autres langues » d'Artaud

« En février 1947, écrit A. Tomiche (2002 : 141), Artaud décrit cette « autre langue » qu'il n'a cessé de chercher comme un « chantonnement / scandé, / [...] entre nègre, / chinois, / indien / et français villon ». Il met donc l'accent non seulement sur la dimension *vocale* de cette langue, entre chant et scansion, mais aussi sur le mélange des langues, et plus précisément sur un mélange de langues associées aux transgressions syntaxiques et à l'intelligible ». Artaud fournit en effet un exemple d'activité linguistique accomplie par un non-linguiste, qui est un écrivain évidemment doté d'un savoir linguistique, épilinguistique et plurilinguistique (Artaud est familier de plusieurs langues étrangères) largement supérieur à la moyenne des locuteurs. Artaud s'efforce donc d'élaborer une autre langue, dont les caractéristiques sont essentiellement le mélange et la transgression du système. Il ne se contente pas de créer et d'inventer des formes langagières mais les analyse au sein d'un discours métalinguistique dont A. Tomiche donne un exemple parfaitement représentatif d'une position discursive folk de la part d'un écrivain :

On pourrait multiplier les exemples mais on n'en ajoutera qu'un seul, particulièrement intéressant parce qu'Artaud ne se contente pas d'introduire, dans une phrase en français, un terme, le « têtème », qui brasse plusieurs langues : « Dans le sommeil on dort, il n'y a pas de moi et personne que du spectre, / arrachement du têtème de l'être, par d'autres êtres (à ce moment-là éveillés), de ce qui fait que l'on est un corps ». Non sans ironie, il procède ensuite à une analyse métalinguistique de la composition du terme pour expliquer que le « têtème » mêle le *éma* grec (sang) à la tête et au « thé » qui, redoublé, désigne ce qui se repose et qui brûle : « Et qu'est-ce que le têtème ? / Le sang du corps à ce moment-là allongé, et qui sommeille car il dort. Comment le têtème est-il le sang ? Par le éma, devant qui le t se repose et désigne ce qui se repose comme le té vé des Marseillais. Car le té fait un bruit de cendre lorsque la langue le dépose dans les lèvres où il va fumer. / Et Éma en grec veut dire sang. Et têtème, deux fois la cendre sur la falamme du caillot de sang, de caillot invétéré de sang qu'est le corps du dormeur qui rêve et ferait mieux de s'éveiller » (XIV, p. 16) ⁽¹⁰⁾ (Tomiche 2002 : 144).

1.3.3. Logophiles, glossomaniaques, fous du langage

Proche de l'écrivain et de son activité folk mais en dehors du champ de la littérature et de ses ouvertures fictionnelles, l'amoureux du langage se livre à des activités d'invention de langues imaginaires. Le logophile est typiquement un folk linguiste, d'après le portrait que M. Yaguello dresse de lui, dans le cadre de son étude sur ce qu'elle appelle les « fous du langage » :

L'inventeur de langue est un amateur, au double sens du terme ; amoureux des langues, il ne connaît souvent rien à la science du langage. Mais il y a avant tout chez lui une préoccupation de nature esthétique : le désir de produire un tout, une totalité, un ensemble clos mais exhaustif, doté d'une parfaite symétrie, dont les rouages baignent dans l'huile, où aucune discordance ou ambiguïté ne saurait s'introduire, d'où le gaspillage, l'équivoque, le malentendu sont bannis (Yaguello 2006 : 45).

Sa position sociale et professionnelle le met en contact avec les données de la

culture et, contrairement aux peintres de l'art brut ou art « hors les murs » qui ne sont pas détenteurs de culture, il est à l'intérieur de l'univers de la littéracie :

C'est le plus souvent un ecclésiastique, un professeur ou un médecin, c'est-à-dire justement un homme de cabinet, un homme à barbiche et à lunettes cerclées de métal, comme le révèle la galerie de portraits qui orne le livre de Monnerot-Dumaine, une des deux bibles de l'interlinguistique (Yaguello 2006 : 46).

Il accomplit des gestes professionnels qui sont proches de ceux de la linguistique savante, même s'il n'en possède pas les savoirs spécialisés. Toujours selon M. Yaguello, le travail du logophile consiste à :

1. accumuler les données ;
2. les classer ;
3. trouver un principe explicatif : l'imitation des bruits de la nature, ou encore la correspondance entre le sens des mots et leur réalisation acoustique et/ou articulatoire ;
4. organiser les données sous forme d'arbre généalogique, la langue mère donnant naissance à tous les rejetons que sont les langues passées et présentes de l'humanité (Yaguello 2006 : 47).

1.3.4. Ludo-linguistes ou quand la folk linguistique monte sur scène

J'ai défini plus haut les ludo-linguistes comme des experts dans la manipulation ludique des signifiants. J'approfondis ici l'exemple des imitateurs, en particulier d'accents. Tous les comiques, qu'ils soient imitateurs professionnels ou non, possèdent dans leur répertoire le maniement des accents, qui repose sur une théorie sociolinguistique spontanée. Les accents sont des manifestations phoniques de la variation régionale, nationale, sociale, ethnico-culturelle, de genre ou de sexualité, ou autre. L'accent social est par exemple bien représenté dans les imitations de Valérie Lemerrier dans le film *Les Visiteurs* (accent aristocratique de « Béa » de Montmirail voyant son ancêtre « Hub' » débarquer du Moyen Âge accompagné de son fidèle serviteur Jacquouille la Fripouille, 1993), ou par les articulations de « grande bourgeoise » de Sylvie Joly dans son spectacle *La cigale et la Joly* (2006), ou encore par les intonations de l'actrice Mathilde Casadesus qui est fort scientifiquement enregistrée dans le document sonore accompagnant l'ouvrage *Les accents de France* dirigé par P. Léon et ses collaborateurs (Léon *et al.* 1983). On trouvera des réalisations d'accents ethnico-culturels⁽¹¹⁾ dans les imitations de l'accent « africain » par le duo Omar et Fred dans le programme court « Le service après-vente des émissions » actuellement diffusé en début de soirée sur Canal+, ou par le tennisman-chanteur Y. Noah qui a élaboré au fil de ses interventions télévisuelles une sorte d'imitation antiraciste de l'accent camerounais, ou encore dans les inflexions maghrébines exagérées de Djamel Debbouze ou de Mohand Saïd Fellag (Terbouche 2008)⁽¹²⁾, et enfin dans les soulèvements judéo-maghrébins des comiques Élie Kakou et Gad Elmaleh. Les accents régionaux, mis au goût du jour à la fin des années 1990 par le programme télévisuel court *Les Deschiens* (qui ont l'accent rural de la Sarthe, voir Pugnère 2006) et plus récemment par le film *Bienvenue chez les ch'ris* de Dany Boon (2007), sont depuis longtemps l'objet d'imitations, plus ou moins dévalorisantes, en particulier chez les écrivains, comme le montre bien la célèbre scène

du *Dom Juan* de Molière consacrée aux paysans Charlotte et Pierrot (Acte II, scène I). Des accents plus difficiles à saisir et à nommer (*sexuel* est insatisfaisant et *homosexuel* est inexact, je proposerais *accent genré* ou *accent d'identité sexuelle* voire *d'orientation sexuelle*), et plus stigmatisants, comme l'accent « homo » (« gay » ?) que les articulations « folle » de M. Serrault dans les pièces et film *La cage aux folles* ou de Gad Elmaleh dans le film *Chouchou* de Merzak Al-louache (2003) exemplifient, témoignent également de cette extraordinaire compétence linguistique des imitateurs qui repose sur un traitement fin bien que non scientifique des phénomènes phonétiques relevés. Il faut reconnaître d'ailleurs que les linguistes professionnels se penchent bien peu sur les accents, en particulier les accents à substrat ethnique, culturel, « de sexualité » ou communautaire : il n'existe à ma connaissance aucune recherche sur l'accent « homo », dans sa version « folle » ou autre, à l'exception d'un article de G. Siouffi intitulé « Les homos parlent-ils comme les hommes ou comme les femmes ? », 1998). La question est abordée dans la *social dialectology* américaine, au sein des travaux sur les attitudes linguistiques (Preston 1992 par exemple), mais les études sont cependant peu nombreuses. En revanche les accents sont bien repérés par d'autres folk linguistes, les sociologues-linguistes par exemple, qui les dotent d'une fonction d'organisateur social puissante, placés eux-mêmes au centre des activités folk d'une troisième catégorie de linguistes folk, les classes dominantes. J.-C. Passeron considère en effet que les dominants accomplissent une activité linguistique d'intervention, à savoir le classement social selon les accents :

De même que la linguistique spontanée des classes dominantes constitue l'accent dominant comme absence d'accent, accent zéro par rapport auquel les accents régionaux ou populaires s'entendent et se définissent comme des *déformations* plus ou moins pittoresques, de même la stylistique spontanée des modes de vie tend à constituer les marques dont les dominants sont porteurs (et qui disent à la fois la domination et les contraintes liées à l'exercice de la domination) comme des non-marques, à partir desquelles se voient les déformations des corps et des visages populaires (Passeron 1999, en ligne).

1.3.5. Locuteurs concernés : une folk analyse du discours

Je termine cette présentation d'exemples par une manifestation militante de la folk linguistique, ou folk analyse du discours en l'occurrence. Il s'agit d'un « atelier d'analyse et de critique du discours politique » intitulé antiphrastriquement « Le monde réenchanté de Nicolas Sarkozy », proposé en novembre 2007 à Paris dans le 19^e arrondissement par la « Coordination des Intermittents et Précaires d'Ile-de-France ». La première séance est présentée comme suit :

Première séance : mercredi 31 octobre 2007, de 19h00 à 22h00 à la cip-idf
L'idée de départ est relativement simple : il s'agit de faire un travail collectif d'analyse et de critique du discours politique dans le cadre d'un atelier ouvert à tous. Dans notre esprit, il ne peut s'agir d'un groupe de réflexion théorique – car alors il faudrait supposer la maîtrise de certaines notions et de certains outils, ce qui restreindrait de fait l'accessibilité à l'atelier. Nous le concevons plutôt comme un atelier pratique, et même politique, si on l'envisage selon sa finalité : développer des moyens efficaces de contrer les effets, sur nous-mêmes et sur les autres, du

discours politique autorisé. On pourrait dire, en ce sens qu'il s'agit d'un atelier d'autoformation à la critique de l'idéologie.

Concrètement, nous avons décidé de travailler sur les discours de Nicolas Sarkozy. Les discussions ont été vives à ce sujet, et personne n'est entièrement satisfait de ce choix. Nous sommes tous d'accord pour dire que le pouvoir vient de plus loin et que son action s'étend bien au delà du champ « politicien », et que d'une certaine manière c'est succomber au discours idéologique que de chercher le pouvoir précisément là où on veut nous faire croire qu'il s'exerce exclusivement. Cela dit, si le pouvoir est partout, peu importe où on le saisit, l'important pour nous étant de faire porter notre analyse et notre critique sur un discours qui soit d'actualité et qui soit prononcé à l'adresse de tout un chacun – chacun a le droit et, c'est notre conviction, la capacité d'y répondre (annonce reçue par courrier électronique, oct. 2007).

Ce passage montre que la théorie folk est une théorie pratique ou une théorie de la pratique. L'objet de l'atelier est bien l'usage du discours et ses effets sur les individus, et non la description des règles et régularités par exemple. Le savoir profane est le plus généralement un savoir pratique, un savoir « utile » aux locuteurs pour évoluer dans leur société. Il s'agit maintenant de s'interroger sur sa validité.

2. Que valent les théories de la folk linguistique ?

La folk linguistique pose une des questions épistémologiques les plus difficiles, surtout dans le domaine des sciences humaines et sociales : la validité des théories (pseudo)scientifiques. Il existe peu de travaux sur la question en France, la folk linguistique étant plutôt traduite en termes de position normative ou de purisme (Paveau, Rosier 2008). De plus, le bain cartésien et les images positives voire positivistes de la science qui circulent en France ne favorisent guère ce type d'interrogation. En revanche, la philosophie de l'esprit et la philosophie des sciences, surtout aux États-Unis, proposent des analyses et des réponses particulièrement éclairantes sur les *folk sciences* en général ou la folk linguistique en particulier. J'utilise ces réponses dans mon examen de la validité des théories spontanées sur la langue, sans prétendre les leur appliquer de manière mécanique.

2.1. Évaluations épistémiques de la folk linguistique

Quelle est la validité des théories folk ? Trois réponses sont possibles.

2.1.1. La position éliminativiste

En philosophie de l'esprit, la position dite éliminativiste ou du matérialisme éliminativiste (P. Feyerabend, R. Rorty, W. Sellars, Paul et Patricia Churchland, S. Laurence) est fondée sur la thèse selon laquelle la compréhension des états mentaux par des théories de sens commun est erronée car elle ne correspond à aucune base scientifique. En effet, cette compréhension ne peut s'appuyer sur des données neurologiques. Par exemple, il n'y a pas de base neuronale à certaines

théories sur l'intentionnalité, ou même la conscience elle-même, notions qui sont les plus difficiles à naturaliser. Pour le philosophe P. Churchland par exemple (2002 [1981]), les théories folk sont totalement fausses, et sont d'ailleurs en passe d'être remplacées (« éliminées ») par des démonstrations irréfutables issues des neurosciences. Cette position est partagée par le philosophe S. Laurence (2003), qui considère que les théories folk dans n'importe quelle science sont la plupart du temps erronées, et qui ajoute que la linguistique présente sur ce point une très forte vulnérabilité car il s'agit d'une théorie jeune.

Transposée sur les résultats de la folk linguistique, la théorie éliminativiste dira donc qu'il s'agit d'une théorie fautive car elle repose sur des données perceptives, intuitives, évaluatives, voire imaginatives, mais sur aucune donnée scientifiquement vérifiable.

2.1.2. Une position médiane : le « réalisme doux » de D. Dennett

Le philosophe D. Dennett (1990 [1987], 2002 [1991]) défend une position médiane, qu'il appelle lui-même « réalisme doux », situé entre les deux extrêmes du « réalisme de force industrielle » de J. Fodor et du matérialisme éliminativiste des Churchland. Cette position concerne la psychologie populaire (*folk psychology*), qu'il décrit de la manière suivante :

Les gens sont encore moins prévisibles que le temps, si l'on s'en remet aux techniques scientifiques des météorologues et même des biologistes. Mais il y a une autre perspective, qui nous est familière depuis l'enfance et que nous utilisons sans effort tous les jours, qui semble merveilleusement capable de donner un sens à toutes ces complexités. On l'appelle souvent psychologie populaire. C'est la perspective qui invoque la famille des concepts « mentalistes », tels que ceux de croyance, de désir, de connaissance, de peur, d'attente, d'intention, de compréhension, de rêve, d'imagination, de conscience de soi, et ainsi de suite (Dennett 1990 [1987] : 17-18).

Le réalisme doux peut se résumer ainsi : le vocabulaire et les concepts « *folk* » sont opératoires et même nécessaires à la vie sociale de l'homme et les perceptions spontanées sont des structures (*patterns*) absolument fondamentales dans la vie humaine :

Il y a, dans les affaires humaines, des structures qui s'imposent d'elles-mêmes d'une manière qui n'est pas tout à fait inexorable mais avec une grande force, en absorbant des perturbations et des variations physiques que l'on pourrait aussi bien considérer comme dues au pur hasard ; ce sont les structures que nous caractérisons en termes de croyances, de désirs et d'intentions, des agents rationnels (Dennett 1990 [1987] : 42).

De plus, constate D. Dennett, la psychologie populaire *marche* (« la stratégie intentionnelle marche aussi bien que possible », p. 43), même si ce fonctionnement n'est pas permanent. La psychologie populaire est en effet une théorie imparfaite, incomplète et par conséquent non généralisable, mais elle est une théorie valable sur bien des points de son fonctionnement. Je cite assez longuement ce passage où D. Dennett en donne une définition assez complète car il contient

bon nombre d'éléments qui peuvent contribuer à ma réflexion à propos de la théorie linguistique :

Nous utilisons la psychologie populaire tout le temps, pour expliquer et prédire mutuellement nos comportements ; nous nous attribuons mutuellement des croyances et des désirs sans nous poser de questions et très spontanément et nous passons un bon moment de nos vies conscientes à formuler le monde – y compris nous-mêmes – en ces termes. La psychologie populaire est à peu près autant partie intégrante de notre seconde nature que notre physique populaire des objets de taille moyenne. Jusqu'à quel point cette psychologie populaire est-elle bonne ? Si nous nous concentrons sur ses faiblesses nous remarquerons que nous sommes souvent incapables de donner un sens à des portions particulières de comportement humain (le nôtre y compris) en termes de croyances et de désirs, même après coup ; il nous arrive souvent de ne pas pouvoir prédire ce qu'une personne fera ou à quel moment elle agira ; il nous arrive souvent de ne pas trouver de ressources dans la théorie pour régler des désaccords concernant certaines attributions de désirs et de croyances. Si nous nous concentrons sur ses forces, nous découvrons en premier lieu qu'il y a de larges secteurs dans lesquels cette théorie a un pouvoir de prédiction extrêmement fiable ; [...] En deuxième lieu, nous découvrons que c'est une théorie qui a un grand pouvoir générateur et une grande efficacité. [...] En troisième lieu, nous découvrons que même des enfants en bas âge acquièrent facilement la théorie à un moment où ils ont une expérience très limitée de l'activité humaine à partir de laquelle ils peuvent induire une théorie. En quatrième lieu, nous découvrons que nous pouvons tous utiliser la psychologie populaire presque sans rien connaître de ce qui se passe à l'intérieur des crânes des gens (Dennett 1990 [1987] : 67-68).

Transposée à la folk linguistique, cette analyse conduirait à l'énoncé suivant : les données de la folk linguistique sont acceptables et intégrables à la théorie linguistique car elles fournissent des descriptions perceptives et organisatrices exactes du langage mais elles ne peuvent servir de base à une théorie générale du langage.

2.1.3. La position intégrationniste : les données folk sont des données linguistiques

Cette position insiste sur les *savoirs* des non-linguistes, savoirs légitimes et reconnaissables comme tels. D. Preston et N. Niedzielski l'affirment d'emblée dans leur synthèse : « If the folk talk about language, they must, of course, know (or at least believe they know) about it » (1999 : 10). La théorie linguistique est alors considérée sous les angles de son opérationnalité et de sa vérité pratique, et non plus logique. C'est également la position des psychologues sociaux N. Llewellyn et A. Harrison dans leur étude sur les perceptions des formes langagières et discursives dans des documents d'entreprise (2006). Ils montrent que les participants à l'enquête ont fait preuve d'une compétence linguistique certaine dans la reconnaissance des emplois du pronom *nous*, ou dans le repérage de la transformation passive et de la nominalisation. Ils ajoutent que cette compétence peut faire l'économie du métalangage et même de l'apprentissage des tournures repérées :

In this regard, it is worth making the point that formal sounding linguistic catego-

ries, such as those discussed above, describe mundane features of everyday language use. It is perfectly possible for individuals to deploy and identify instances of "passive transformation", for example, without having heard of the term (Llewellyn et Harrison 2006 : 580).

Ils partagent sur ce point la position de S. Aurox qui rappelle dans ses travaux sur la grammatisation que les savoirs linguistiques ne sont pas forcément distincts de ceux que fournit la conscience épilinguistique :

La continuité entre l'épilinguistique et le métalinguistique peut être comparée avec la continuité entre la perception et la représentation physique dans les sciences de la nature. Alors que ces dernières ont rompu très tôt avec la perception, dès la physique galiléenne, pour s'en éloigner sans cesse davantage, le savoir linguistique, lui, n'a rompu que sporadiquement avec la conscience épilinguistique (Aurox 1994 : 24).

Le « réalisme naïf » par exemple (Achard-Bayle 2008 : 34 et ss. et ici-même), qui consiste à attribuer aux entités concrètes du monde des frontières plus ou moins discrètes qui les font coïncider avec les noms qui les désignent, peut ressortir à un savoir épilinguistique non conscient (« moi j'appelle un chat un chat, un point c'est tout », dirait sans doute ma brocanteuse) mais également à une position sémantico-philosophique scientifique et argumentée. La notion d'épilinguistique est sans doute une des clés pour comprendre comment et pourquoi, à l'instar de la psychologie populaire, la folk linguistique « marche ». En effet, la conscience épilinguistique est une instance qui fournit des données linguistiques de l'ordre de la perception. Si, dans une perspective empirique, la linguistique fait justice des dimensions expérientielle et culturelle du langage, autrement dit si l'objet de la linguistique intègre les usages de la langue par les sujets sociaux et cognitifs, alors les données perceptives de la folk linguistique peuvent être prises en compte comme données linguistiques tout court.

2.2. Les intuitions des locuteurs sont-elles contrôlables ?

Si la folk linguistique, comme la *folk psychology*, « marche », c'est qu'il existe une source de perceptions, de jugements et d'évaluations qui peut fournir des résultats corrects ; cette source, c'est, en linguistique, l'intuition, dite « du locuteur natif » si l'on reprend la terminologie chomskyenne, ou la conscience épilinguistique si l'on choisit la désignation du linguiste français A. Culioli⁽¹³⁾. Mais tous les locuteurs possèdent-ils la même intuition ? Y a-t-il une différence entre l'intuition du locuteur non linguiste et celle du linguiste ? Non, répond le philosophe M. Devitt qui considère que les intuitions des linguistes sont meilleures que celle des folk linguistes car les intuitions ne sont pas, contrairement à une idée reçue, innées mais chargées de théorie. M. Devitt propose en effet une critique assez robuste de l'intuition chomskyenne et fournit une théorie alternative : « This theory treats linguistic intuitions as opinions resulting from ordinary empirical investigation, theory-laden in the way all such opinions are » (Devitt 2006 : 483). Il en conclut à l'impossibilité de fonder la linguistique sur cette intuition qui serait bien peu scientifiquement chargée de théorie :

I see linguists as pulled two ways in their treatment of the intuitive judgments of

speakers. On the one hand, the received view is that speakers represent the true linguistic theory of their language and derive their intuitive judgments from those representations. So, those intuitive judgments, deploying terms drawn from that theory, should be the primary data for the linguist's theory. On the other hand, there is the attractive thought that all judgments deploying those terms are laden with an empirical linguistic theory. Where the judgments are those of the ordinary speaker, that theory will be folk linguistics. We do not generally take theory-laden folk judgments as primary data for a theory. So we should not do so in linguistics (Devitt 2006 : 485).

Cette méfiance envers la notion d'intuition du locuteur natif et « la contemplation de leurs propres idiolectes » par les linguistes était déjà dénoncée par W. Labov à la fin des années 1960 (1976 [1972] : 37). Les intuitions des linguistes sont loin en effet d'être meilleures que celle des folks :

Qu'arriverait-il si un échantillon donné de jugements de linguistes sur la grammaticalité était soumis à une population d'origine diverse ? L'étude la plus systématique de ce type a été menée par Spencer (1973). Elle a testé 150 phrases tirées d'études syntaxiques de Perlmutter, Carlotta Smith, Postal, Ross, Rosenbaum et R. Lakoff auprès de 60 juges : 20 étudiants diplômés en linguistique, 20 autres étudiants diplômés et 20 personnes de la ville du Collège d'État. [...]

Au vu de tous ces résultats, il devient clair qu'aucun linguiste n'a fait mieux ou pire que les autres dans ce domaine. [...]

À l'heure actuelle, aucun résultat ne permet d'entretenir l'espoir que les jugements introspectifs des linguistes soient fiables, reproductibles ou généralisables dans leur application au langage de la communauté. Il faut donc se demander quelles sont les conséquences de ces faits pour les théories linguistiques qui sont fondées sur de tels jugements (Labov 2001 [1975] : 32-33).

Les intuitions des linguistes ne sont pas crédibles, non parce qu'elles sont cultivées et préthéorisées, ce qui est la position de M. Devitt, mais pour des raisons épistémologiques ; selon W. Labov, la linguistique ne doit pas reposer sur des intuitions et des évidences incontrôlées :

Puisque chaque étude menée jusqu'à présent sur les jugements intuitifs indique que s'y trouve une part non négligeable d'effet de l'expérimentateur, les intuitions incontrôlées des linguistes doivent être considérées avec de sérieuses doutes. Si ces intuitions sont supposées représenter seulement l'idiolecte du linguiste, alors la valeur de ses analyses repose sur des fondations très incertaines. Il doit les soumettre à d'autres études expérimentales pour qu'on puisse tester la cohérence de ses jugements [...] (Labov 2001 [1975] : 44).

Alors doit-on écarter les données de l'intuition ? Non, évidemment, mais la linguistique doit intégrer sa relativité, ce que W. Labov appelle « l'effet de l'expérimentateur », et appliquer certains principes :

La solution au problème établi précédemment semble suffisamment claire. Nous devons (1) reconnaître l'effet de l'expérimentateur, et (2) revenir à la notion originale de travail sur les cas évidents. Nous pourrions alors faire reposer notre travail sur trois principes opératoires offrant une base assez solide pour l'exploration continue des jugements grammaticaux : I. Le principe de consensus : s'il n'y a aucune raison de penser autrement, on suppose que les jugements d'un locuteur

natif sont caractéristiques de l'ensemble des locuteurs de la langue. II. Le principe de l'expérimentateur : s'il y a un quelconque désaccord sur les jugements introspectifs, les jugements de ceux qui sont familiers avec les problèmes théoriques ne devraient pas être retenus comme preuves. III. Le principe des cas évidents : les jugements contestés devraient être renforcés par la présence d'au moins un pattern cohérent dans la communauté de locuteurs ou être abandonnés [...].

Il faut en appeler à un quatrième principe, un Principe de validité : IV. Principe de validité : quand l'utilisation du langage se montre plus cohérente que les jugements introspectifs, une description valide du langage tiendra compte de l'usage plutôt que de l'introspection (Labov 2001 [1975] : 45 et 52).

Ces quatre principes, consensus, expérimentateur, cas évidents et validité ont des conséquences sur les pratiques linguistiques (réduire la relativité et la non-crédibilité des données issues de l'intuition, quel que soit le type de locuteur), mais également, sur l'épistémologie même de la linguistique : ils renforcent à mon sens l'idée d'un continuum entre les compétences des linguistes et non-linguistes, puisqu'ils rationalisent les données intuitives.

2.3. Quand les non-linguistes fabriquent les objets des linguistes : le cas des attitudes linguistiques

Les savoirs folk linguistiques constituent des théories sociales du langage : portant le plus généralement sur les pratiques langagières, par le biais de descriptions, prescriptions et interventions, les théories folk fournissent des organisateurs sociaux, qui se constituent en corps de savoir social. Du coup, la sociolinguistique, comme linguistique sociale, les prend comme objets, ou plus exactement comme méta-objets (c'est-à-dire objets qui parlent des objets), en les appelant *attitudes* ou *représentations*.

Les pratiques langagières sont en effet utilisées par les locuteurs profanes comme un outil de description psychologique et sociale. Dans leur introduction à un numéro de *Journal of language and social psychology*, consacré aux attitudes linguistiques, D. Preston et L. Milroy montrent que les locuteurs font correspondre des traits psychologiques aux traits langagiers :

Notably, several studies showed a tendency for judges to discriminate between, on one hand, status dimensions such as intelligence, ambition, and confidence and, on the other, solidarity-related dimensions such as social attractiveness, friendliness, and generosity. Standard speakers have tended to be rated higher on the former set of traits and downgraded on the latter, the converse being true of judgments of non standard speakers (e.g., Ryan, Giles, & Sebastian, 1982, p. 9). – (Preston, Milroy, 1999 : 4-5)

R. Van Bezooijen et C. Gooskens font le même constat dans leur étude sur la perception de la variété chez des locuteurs néerlandophones :

Intraculturally (by Dutchlisteners), as well as cross-culturally (by British, Kenyan, Mexican, and Japanese listeners), a « lively » manner of speaking is strongly associated with dominance, will, power, and self-confidence. As expected, pro-

nunciation, allowing dialect identification, only played a role intraculturally (Van Bezooijen, Gooskens 1999 : 31-32).

On connaît les résultats de la « méthode Lambert » (Lambert *et al.* 1960) : à l'insu des sujets, des locuteurs bilingues enregistrent des versions d'un même texte en deux ou plusieurs langues ou variétés, de manière à supprimer le biais de la voix. Les sujets sont ensuite censés évaluer le locuteur à l'aide d'une échelle constituée d'adjectifs antonymiques (le locuteur est sympathique *vs* antipathique, fiable *vs* suspect, doux *vs* violent, etc.). Cette méthode permet de faire apparaître des résultats assez fiables : par exemple, une des études réalisées selon ce protocole montre que les hommes anglophones perçoivent les femmes plus favorablement si elles parlent français ; ces dernières le leur rendent bien puisque leur vision des hommes anglophones est meilleure que les locuteurs des autres langues.

Les perceptions non scientifiques, chargées de représentations et de production imaginaires, constituent ainsi de véritables théories spontanées du classement socio-psychologique.

Conclusion : les non-linguistes sont de précieux linguistes

J'ai voulu montrer dans cet article que les informations issues des pratiques disciplinaires folk sont pleinement intégrables dans l'analyse linguistique. La folk linguistique possède en effet une validité, d'ordre pratique et représentationnel, et doit être de ce fait considérée par la linguistique scientifique comme un réservoir de données qu'aucun linguiste professionnel ne rassemble à l'aide de méthodes dites « scientifiques ».

L'extrême variété des positions discursives folk, des pratiques correspondantes, et des données ainsi recueillies, de même que la fragilité scientifique de bon nombre d'observations scientifiques, issues de positions subjectives parce que fréquemment idiolectales, doit sans doute nous amener à repenser l'objet de la linguistique. Il n'est en effet guère raisonnable, si l'on admet avec P. Bourdieu mais aussi S. Aurox, que « l'historicisation du sujet de l'historicisation » (Bourdieu 2001) est une nécessité épistémologique, de continuer à définir l'objet de la linguistique comme Saussure le faisait en 1916 ; cet objet a été profondément affecté par les savoirs dont il a été la cible, et les savoirs folk en font partie. Il faut donc me semble-t-il, pour proposer une description renouvelée convaincante et surtout scientifiquement efficace de l'objet de la linguistique, adopter une position anti-éliminativiste, qui intègre la scalarité des savoirs linguistiques (du savoir scientifique le plus « dur » au savoir folk le plus « doux »).

L'intégrationnisme, c'est le choix du *et* plutôt que l'exclusion par le *ou* : le linguiste *et* la brocanteuse, l'écrivain *et* le one man show, le glossomaniaque *et* le militant politique.

Références

- ACHARD-BAYLE, G. (2008) : *Les réalités conceptuelles. Identité et/en fiction*, Metz, Recherches textuelles 8.
- ANTOS, G. (1996) : *Laien-Linguistik. Studien zu Sprach- und Kommunikationsproblemen im Alltag*, Tübingen, Niemeyer.
- AUROUX, S. (1994) : *La révolution technologique de la grammatisation*, Liège, Mardaga.
- BEACCO, J.-C. (dir.) (2004) : « Représentations métalinguistiques ordinaires et discours », *Langages* 154, Paris, Larousse.
- BENVENISTE, E. (1966 [1958]) : « De la subjectivité dans le langage », dans *Problèmes de linguistique générale* 1, Paris, Gallimard : 258-266.
- BREKLE, H.E. (1989) : « La linguistique populaire », in Aurox S. (dir.), *Histoire des idées linguistiques*, Liège, Mardaga, t. 1 : 39-44.
- CHURCHLAND, P. (2002 [1981]) : « Le matérialisme éliminativiste et les attitudes propositionnelles », in Fiset, Poirier (éds) : 117-151.
- DENNETT, D.C. (1990 [1987]) : *La stratégie de l'interprète. Le sens commun et l'univers quotidien*, trad. P. Engel, Paris, Gallimard.
— (2002 [1991]), « De l'existence des patterns » [*Real patterns*], in Fiset D. & Poirier P. (éds.) : 153-193.
- DEVITT M. (2006) : « Intuitions In linguistics », *The British Journal for the Philosophy of Science* 57/3 : 481-513.
- DEVITT, M., STERELNY K. (1989) : « Linguistics : What's Wrong with the "Right View" », in Tomberlin J. (ed.), *Philosophical Perspectives* 3 : 496-521.
- DOUAY-SOUBLIN, F. (1987) : « La contre-analogie. Réflexion sur la récusation de certaines analogies pourtant bien formées cognitivement », en ligne sur www.revue-texto.net, consulté le 24.09.08.
- ECO, U. (1994) : *La recherche de la langue parfaite dans la culture européenne*, Paris, Le Seuil.
- FISSETTE, D. & POIRIER, P. (éds.) (2002) : *Philosophie de l'esprit. Psychologie du sens commun et sciences de l'esprit*, Paris, Vrin.
- LABOV, W. (1976 [1972]) : *Sociolinguistique*, trad. A. Kihm, Paris, Les Éditions de Minuit.
— (2001 [1975]) : « Qu'est-ce qu'un fait linguistique ? », trad. collective, *Marges linguistiques* 1, 25-68, consultable sur www.revue-texto.net.
- LAMBERT, W.E., HODGSON, R., GARDNER, R.C., FILLENBAUM, S. (1960) : « Evaluational reactions to spoken languages », *Journal of Abnormal and Social Psychology*, 3, 44-51.
- LAURENCE, S. (2003) : « Is Linguistics a Branch of Psychology ? », in Barber A. (ed.), *The Epistemology of Language*, Oxford, OUP : 69-106.
- LÉON, P. *et al.* (1983) : *Les accents des Français*, livre-cassette, Paris, Hachette, en ligne sur <http://accentsdefrance.free.fr>
- LLEWELLYN, N. & HARRISON, A. (2006) : « Resisting Corporate Communications : Insights into Folk Linguistics », *Human Relations*, 59/4 : 567-596.
- MILROY, L., PRESTON, D. (1999) : « Introduction », *Journal of language and social psychology*, 18-1 : 4-9.

- NIEDZIELSKI, N. & PRESTON, D. (2003 [2000]), [with a new preface] : *Folk Linguistics*, Berlin, New York, Mouton De Gruyter.
- PASSERON, J.-C., 2006, « Dominocentrisme et dominomorphisme », *Enquête 1 : À propos des cultures populaires*, en ligne sur <http://enquete.revues.org>, consulté le 23.07.06.
- PAVEAU, M.-A. (2000) : « La « richesse lexicale », entre apprentissage et acculturation », *Le Français aujourd'hui* 131 : 19-30.
- PAVEAU, M.-A. (2005) : « Linguistique populaire et enseignement de la langue : des catégories communes », *Le Français aujourd'hui* 151 : 95-107.
- (2006) : *Les prédiscours. Sens, mémoire, cognition*, Paris, Presses Sorbonne nouvelle.
- (2007) : « Les normes perceptives de la linguistique populaire », *Langage et société* 121, « Les normes pratiques » : 93-109.
- (2008a) : « Le parler des classes dominantes, objet linguistiquement incorrect ? Dialectologie perceptive et linguistique populaire », *Études de linguistique appliquée* 150 : 137-156.
- (2008b) : « La langue sans classes de la grammaire scolaire », *Le français aujourd'hui* 162, J. David, M.-M. Bertucci (dir.) : « Descriptions de la langue et enseignement » : 29-40.
- (2009 (à par.)) : « Quand Marie-Chantal dit merde : sentiment linguistique et normes perceptives dans la haute société », *Sentiment linguistique et discours spontanés sur le lexique*, Metz, coll. « Recherches linguistiques ».
- PAVEAU, M.-A. & ROSIER, L. (2008) : *La langue française. Passions et polémique*, Paris, Vuibert.
- PIERSSSENS, M. (1976) : *La tour de Babil*, Paris, Éditions de Minuit.
- PRESTON, D. (1992) : « Talking black and talking white : A study in variety imitation », in J. Hall, N. Doane & D. Ringler (Eds.), *Old English and new : Studies in language and linguistics in honor of Frederic G. Cassidy*, New York : Garland, 326-355.
- SCHMALE, G. (2008) : « Conceptions populaires de la conversation », *Pratiques* 139-140, « Linguistique populaire ? ».
- SELLARS, W. (2002 [1963]) : « La philosophie et l'image scientifique de l'homme », in Fiset, Poirier (eds.) : 55-115.
- SIOUFFI, G. (1998) : « Les homos parlent-ils comme les hommes ou comme les femmes ? », in P. Mauriès (éd.), (1998), *Les Gays savoirs*, Paris, Gallimard/Le Promeneur & Éditions du Centre Pompidou : 211-225.
- TERBOUCHE, R. (2008) : *La diffraction langagière dans trois spectacles de Fellag*, mémoire de Master 2, Université de Paris 13.
- TOMICHE, A. (2002) : « "Entre nègre, chinois, indien et français villon" : Artaud et les langues », *Europe* 873-874 : 141-154.
- VAN BEZOOIJEN, R., GOOSKENS, C. (1999) : « Identification of Language Varieties. The Contribution of Different Linguistic Levels », in Milroy L., Preston D. (eds.), *Journal of language and social psychology*, 18-1, 31-48.
- YAGUELLO, M. (2006) : *Les langues imaginaires. Mythe, utopies, fantasmes, chimères et fictions linguistiques*, Paris, Seuil.

- (1) Cet article adopte les rectifications orthographiques proposées dans le *Journal officiel* du 6.12.1990, y compris dans les citations.
- (2) Voir le détail dans Paveau 2007, et les remarques de J.-C. Beacco ici même. Je me conforme ainsi volontiers à un impératif idéologique dont je n'ignore pas qu'il est définitoire du discours scientifique, mais je ne vois toujours pas pourquoi l'on continue d'attribuer à *populaire* des « connotations péjoratives », sauf à maintenir dans l'exercice du discours scientifique des prédiscours classistes qui ne m'y semblent pas pertinents. Les philosophes anglicistes qui traduisent couramment *folk psychology* par *psychologie populaire* (P. Engel traducteur de Dennett 1990 [1987] par exemple) depuis des lustres, n'ont pas de ces incompréhensibles scrupules. *Populaire*, comme *vulgaire* ou *familier*, et l'ensemble du paradigme qui désigne le « bas », est polysémique, et il me semble étonnant pour des linguistes, qui sont à peu près les seuls à savoir repérer et défendre cette polysémie, de craindre ses effets.
- (3) Voir Achard-Bayle, Paveau en introduction ici même, Achard-Bayle, Lecolle (à par.) 2009, Antos 1996, Beacco (dir.) 2004, Brekle 1989, Niedzielski, Preston 2003 [1999], Paveau 2000, 2005, 2007, 2008a, 2008b, 2009 (à par.), Paveau, Rosier 2008.
- (4) J'ai proposé ce terme dans Paveau 2007 pour décrire une position qui 1. considère la folk linguistique de manière scalaire et non binaire, c'est-à-dire opposée à la linguistique savante ; 2. qui propose d'intégrer pleinement les données folk à l'étude scientifique du langage.
- (5) Voir Paveau, Rosier 2008.
- (6) Les cinq filles de monsieur et madame Holl, Jenny, Lydia, Beth, Nicole et Esther, étant de merveilleuses illustrations de l'extrême virtuosité langagière, à la limite de la maîtrise théorique, des faiseurs de jeux de mots.
- (7) Le terme *logophile* est de M. Pierssens (1976) et *glossomaniaque* est proposé par U. Eco (1994).
- (8) <http://correcteurs.blog.lemonde.fr>.
- (9) Sur cette question la meilleure mise au point me semble encore l'indépassable article de F. Douay-Soublin, « La contre-analogie. Réflexion sur la récusation de certaines analogies pourtant bien formées cognitivement » (Douay-Soublin 1987).
- (10) La référence est celle de l'édition des *Œuvres complètes* d'Artaud chez Gallimard, 1976-1994.
- (11) J'appelle ethnico-culturel un accent d'origine d'une communauté de locuteurs issus de l'immigration, en particulier des anciens pays colonisés, nés en France mais ayant hérité l'accent de la langue d'origine (Maghreb et Afrique noire en particulier). J'inclus dans les accents ethnico-culturels les accents des locuteurs des DOM-TOM, Antilles-Guyane, Océan indien, Nouvelle Calédonie.
- (12) « Comment vous dire / le costume / Il était tellement petit / que / c'est un coustime [kustim] » (extrait du spectacle *Cocktail Khorotv* (littéralement : *Cocktail de mensonges*), cité par Terbouche 2008 : 14).
- (13) À bien des égards, les deux notions d'intuition du locuteur et de conscience épilinguistique, l'une d'origine américaine et l'autre française, se recouvrent. Toutes deux désignent en effet une compétence non objectivée, non formulée et non formalisée des locuteurs par rapport à leurs productions langagières. La méthode de l'introspection fait évoluer cette faculté vers le métalangage, qu'il soit spontané ou savant.